



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

AMENAGEMENT DE MOBILIERS DESTINES AU FONCTIONNEMENT DU COLLEGE PIERRE EMMANUEL A PAU

Cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.)

Pouvoir adjudicateur

Département des Pyrénées-Atlantiques

Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Lot 1

MOBILIERS SPECIFIQUES

SOMMAIRE

1	GENERALITES	3
1.1	CONSISTANCE DES TRAVAUX / LIMITE DES PRESTATIONS	3
1.2	DOCUMENTS DE REFERENCE	3
1.3	QUALITE DES MATERIELS ET MATERIAUX	4
1.3.1	Réglementation concernant les matériaux et produits	4
1.3.2	Marquage	4
1.3.3	Fournitures et matériaux	4
1.4	- CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION	6
1.4.1	SECURITE CHANTIER	6
1.4.2	PRESCRIPTIONS DIVERSES	6
2	DESCRIPTION DES OUVRAGES	9
2.1	MOBILIERS SPECIFIQUES	9
	HALL D'ENTREE - ADMINISTRATION	9
	HALL D'ENTREE - ENSEIGNEMENT	9
2.1.2	Casiers collégiens multi box colorés	9
	RESTAURATION	10
2.1.3	Aménagement de 5 alcôves avec banquettes et tables suspendues	10
2.1.4	Meubles divers	10
2.1.4.1	Meuble saucés 1	10
2.1.4.2	Meuble saucés 2	10
2.1.5	Banque de prêt/accueil (2 postes)	12
2.1.6	Accueil PMR - rangement bas - étagères	12
2.1.7	Meubles de rangements mobiles	12
	ENSEIGNEMENT	13
2.1.8	Système d'affichage travail en cours	13
2.1.9	Façade placard à portes battantes pliantes	13
2.1.10	Façade placard à portes coulissantes	14
2.1.11	Aménagement intérieur des placards par étagères	14
	ENSEMBLE DES BATIMENTS	14
2.1.12	Cimaises	14
2.1.14	Plans de travail avec pieds intermédiaires pleins	15
2.1.15	Plan de travail avec pieds intermédiaires et côtés pleins	15
2.1.16	Plans de travail simple	16
2.1.17	Plans de travail 'derrière vitrage'	16
2.1.18	Etagères rangement papier	16
2.2	PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE)	17
	HALL D'ENTREE : PSE 1	17
2.2.1	Assises/bancs fixes sur mesures	17
	ESPACE 3C : PSE 2	18
2.2.2	Alcôves acoustiques 'consultation numérique'	18
	ENSEMBLE DES BATIMENTS : PSE 3	18
2.2.3	Casiers collégiens multibox colorés	18

1 GENERALITES

1.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX / LIMITE DES PRESTATIONS

Les indications données par le présent document concernent la fourniture, la livraison et la mise en œuvre des éléments propres au lot n° 1 : **Mobiliers spécifiques**

Le présent document ainsi que les documents graphiques définissant les lieux d'installation renseignent aussi exactement que possible sur la nature exacte des prestations à réaliser.

Il convient toutefois de signaler **que la description n'a pas un caractère limitatif et exhaustif : le prestataire devra assurer une prestation complète permettant un usage sans réserves des équipements et fournitures** selon les normes françaises et européennes, le code du Travail, les recommandations de la CNAM.

Il est formellement spécifié que par le seul fait d'avoir répondu à la consultation, **le prestataire reconnaît avoir examiné avec soin toutes les pièces du dossier et avoir signalé au Maître d'Ouvrage les imprécisions, omissions ou contradictions qu'il aurait pu y relever et que toutes solutions y ont été apportées.**

Au titre du présent marché, il est dû les études, les fournitures, le transport, le déballage, la mise en place, la fixation, les raccordements en fluides pour les équipements le nécessitant, les essais, le nettoyage, l'évacuation des emballages et éléments de transport, la fourniture des notices en trois exemplaires, la formation des personnels pour la manœuvre et l'usage des équipements.

Le fournisseur du présent lot devra sans exception ni réserve prévoir tout ce qui est nécessaire à la livraison complète sans réserve et en ordre de marche de tous les équipements, matériels définis ci-après.

1.2 DOCUMENTS DE REFERENCE

Le titulaire reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier, avoir estimé les difficultés qu'il pourrait rencontrer ainsi que l'importance des prestations à exécuter sachant que ces dernières seront obligatoirement réalisées en conformité avec les normes et règlements en vigueur à la date de mise en service et dont il est fait référence dans la note générale préliminaire commune aux lots 1 et 2.

Les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et prescriptions des documents techniques qui lui sont applicables spécifiées ci-dessous :

DTU 36.1 menuiserie bois

NF P 23-201

Règles professionnelles acceptées par l'AFAC concernant le présent lot :

- ✓ le code du Travail,
- ✓ les règles AFNOR pour les matériels et matériaux,
- ✓ les règles de sécurité Incendie,
- ✓ sécurité ERP (Art. 15 Art. 18,)),
- ✓ Décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des personnes aux établissements recevant du public,
- ✓ etc...

sachant que la norme la plus contraignante sera toujours considérée comme la référence en la matière.

1.3 QUALITE DES MATERIELS ET MATERIAUX

L'attention du prestataire est attirée sur le fait que les équipements, matériels et accessoires décrits dans les articles ci-après sont destinés à être utilisés dans **le cadre d'un collège, c'est-à-dire qu'ils sont réputés résistants à toute sollicitation mécanique forte non volontaire.**

Les matériels, équipements et accessoires seront de 1ère qualité, sans aucun défaut apparent ou caché, d'une fabrication certifiée et adaptée parfaitement à leur destination, de maniabilité aisée et sans aucun risque, ne présentant pas d'angles saillants, d'arêtes vives ou coupantes.

Tous les matériels, équipements et accessoires seront livrés, déballés, installés et garantis 3 ans minimum.

L'ergonomie de tous les meubles devra être particulièrement adaptée à l'usage auquel ils sont destinés. De plus, tous les plans de travail des bureaux devront être adaptés afin de pouvoir être équipés en matériel informatique.

1.3.1 Réglementation concernant les matériaux et produits

Pour tous les matériaux et fournitures entrant dans les prestations du présent lot, faisant l'objet d'une marque NF, d'un label ou d'une certification AIMCC, le prestataire ne pourra mettre en œuvre uniquement des matériaux et fournitures de la marque de qualité correspondante.

Ces marques de qualité devront être portées d'une manière apparente sur les matériaux et fournitures concernées.

1.3.2 Marquage

Contreplaqués.

NF-CTB-S pour emploi en milieu sec.

NF-M1 et NF-M2 concernant la réaction au feu.

NF-CTB-RH pour emploi de panneaux MDF en intérieur présentant des risques d'humidifications.

Certification AIMCC.

Produits de traitement du bois CTB-P+ 05.08.

Bois traités CTB-B+ 05.07.

Panneaux de particules pour usages en milieu sec CTB-S 05.01.

Articles de quincaillerie NF-quinc. 01.08.

Labels et autres.

ACERFEU : résistance au feu.

A2P 1 à 3* système de prévention contre le vol et l'incendie.

EUROCLASSES classement des matériaux selon leur réaction au feu.

1.3.3 Fournitures et matériaux

Les fournitures et matériaux entrant dans les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et spécifications suivantes:

Nature et qualité des bois massifs

Les bois utilisés pour les menuiseries faisant l'objet du présent lot devront répondre au moins aux classifications d'aspect et aux caractéristiques technologiques et physiques précisées par les normes, notamment :

NF B 52-001-4 et NF B 52-001-5

NF B 53-510.

CCTP - Lot 1

Les spécifications essentielles de ces normes étant résumées ci-après :

Choix d'aspect (selon norme NF B 53-510 - Chapitre III).

Les choix des bois utilisés seront déterminés en fonction de la nature des travaux et de leur mode de finition et devront correspondre au moins à ceux fixés ci-après :

Essences

Conditions d'emplois et de définition des faces

- Visibles
- Peintes
- Cachées.

Sapin - Épicéa NF B 53-502

Visibles Classe B

Peintes Classe C

Cachées Classe D.

Pins

Visibles Sans nœud

Peintes Menuiserie fine

Cachées Menuiserie commune

Mélèze

Visibles 1er choix

Peintes Menuiserie

Cachées Menuiserie

Résineux d'importation

Choix au moins équivalent aux précédents, suivant l'essence et les conditions d'emplois

Feuillus durs NF B 53-501

Visibles Classe A

Peintes Classe B

Cachées Classe C

Feuillus tendres

Visibles Choix

Peintes Bons bois

Cachées Bons bois

Feuillus d'importation

Choix au moins équivalent aux précédents suivant l'essence et les conditions d'emplois

Caractéristiques physiques (selon norme NF B 53-510 - Chapitre V)

Humidité

Tous les bois seront pour l'usinage, amenés à l'état d'humidité compatible avec l'emploi considéré, soit 15 ± 2 %.

Pour les éléments collés, l'humidité doit être abaissée à un taux permettant de garantir un collage satisfaisant, en général inférieur à 15 %.

Au départ du lieu de fabrication, le bois des menuiseries devra avoir un état hygrométrique au plus égal à 18 %.

Caractéristiques technologiques (selon norme NF B 53-510 - Chapitre IV)

Les caractéristiques technologiques ci-après demeurent impératives, quel que soit le choix d'aspect.

Visseries et petits accessoires

Ces fournitures devront répondre aux normes les concernant. Les visseries et autres seront toujours selon leur usage en alliage léger, en acier cadmié ou en inox.

1.4 - CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION

Le titulaire ne pourra arguer de la présence et de la gêne qui pourraient lui être occasionnées par les occupants des lieux, par les autres entreprises et fournisseurs en activité sur le site durant la même période.

Il devra donc organiser ses livraisons et installations en conséquence, en se référant aux ordres et consignes qui pourront lui être imposées par le Maître d'Ouvrage, ses représentants, ses délégués et prestataires de service désignés pour diriger et organiser l'ensemble du déroulement de l'opération.

Le titulaire aura à sa charge l'approvisionnement dans les locaux destinés à recevoir les équipements sans possibilité garantie de pouvoir user de l'appareil élévateur de l'immeuble. Il devra donc organiser ces distributions de matériels et équipements en conséquence et il ne pourra en aucun arguer du non-usage de l'ascenseur ni prétendre à une quelconque indemnité ni réclamation complémentaire.

1.4.1 SECURITE CHANTIER

Le titulaire du présent lot sera astreint aux règles de sécurité présentées dans le cadre de l'organisation du chantier et il devra, si besoin est, s'adapter aux contraintes et satisfaire aux obligations qui lui seront faites.

1.4.2 PRESCRIPTIONS DIVERSES

Tenue au feu

En ce qui concerne les bois massifs et les panneaux dérivés du bois, les classements de réaction au feu sont précisés aux « commentaires » de l'article 3.21 du DTU 36.1 en fonction de leur essence et de leur épaisseur. Dans le cas où la réglementation impose un classement de réaction au feu amélioré (M1 - M2) par rapport au classement initial, l'entrepreneur devra réaliser un traitement ignifuge, le produit ou le bois ignifugé devra alors faire l'objet d'un PV de classement.

Pour les parements stratifiés, laminés, replaqués l'épaisseur, prévoir 18mm d'épaisseur minimum.

Règles d'exécution

L'exécution des ouvrages devra se faire dans les conditions précisées aux documents contractuels de référence visées ci-avant.

Sur les parements vus, les têtes de pointes et de chevilles métalliques doivent être chassées à une profondeur d'au moins 1 mm.

Vérification de côtes

L'entrepreneur devra sur place, avant toute mise en œuvre, s'assurer de la possibilité de suivre les côtes et indications diverses.

En cas de doute, il devra provoquer de son propre chef, une visite du maître d'œuvre sur place et celui-ci pourra donner tous les ordres nécessaires et indispensables

L'entrepreneur ne pourra lui-même apporter les modifications au projet. Tout changement provoqué par les nécessités de calculs devra être signalé et les ordres nécessaires seront donnés par le maître d'œuvre.

Projet d'exécution

L'entrepreneur sera tenu de produire les plans d'exécution (tirage des plans à sa charge), détails et notes de calcul justificatives en temps utiles pour que le maître d'œuvre et le contrôleur technique disposent d'un temps d'examen suffisant avant tout commencement d'exécution, délai qui ne doit pas être inférieur à quinze jours.

Les dessins seront côtés avec le plus grand soin, tous les détails utiles y seront consignés de la manière la plus minutieuse et complète.

Les dimensions et sections indiquées sur les plans et sur les devis ne seront considérées que comme indicatives. L'entrepreneur augmentera les sections et dimensions des ouvrages chaque fois que le calcul en démontrera le besoin et ce, sans aucun supplément de prix.

L'entrepreneur devra solliciter l'accord préalable du Maître d'œuvre lorsque les augmentations modifieront les gabarits de principe portés sur les coupes et plans de détails.

Toute entreprise apportant une quelconque modification aux plans d'architecte dans la mesure où elle édite des plans d'exécution qui ont pour conséquence de modifier les plans d'architecte, doivent impérativement en avvertir celui-ci explicitement, et ce en même temps qu'elle lui demande le visa d'approbation des plans en question.

L'entrepreneur demeurera responsable, nonobstant le visa du Maître d'œuvre, de toutes les erreurs qui auraient pût être commises dans la préparation des dessins de détail, ainsi que des erreurs commises ultérieurement en cours d'exécution.

Toutes les modifications (éléments supplémentaires, sections supérieures...) apportées par le maître d'œuvre ou le contrôleur technique, lors de l'acceptation des plans d'exécution fournis par l'entrepreneur, ne feront l'objet d'aucun supplément de prix lorsque ces modifications seront basées sur des considérations techniques et réglementaires et de conformité aux dispositions architecturales portées sur les plans de principe du Maître d'œuvre.

Pose et fixations

Les ouvrages seront posés avec la plus grande précision à leur emplacement exact. Toutes les précautions nécessaires à la pose et au calage des différents éléments seront à prendre par l'entrepreneur pour leur assurer un aplomb, un alignement et un niveau correct.

Les ouvrages seront calés et fixés avec soin, de manière à ne pas pouvoir se déplacer pendant l'exécution des fixations.

Au sujet de ces fixations, il est spécifié que :

- le mode de fixation proposé par l'entrepreneur ne devra en aucun cas entraîner des prestations supplémentaires pour les autres corps d'état.

- en aucun cas l'entrepreneur du présent lot ne sera fondé à demander un supplément de prix par suite de tel ou tel principe de fixation qu'il n'aurait pas prévu.

La planéité des ouvrages devra répondre aux prescriptions du DTU 36.1, articles 5.86 et 5.882.

En tout état de cause, les principes de fixation envisagés par l'entrepreneur devront être soumis au maître d'œuvre pour approbation, et ce dernier pourra demander à l'entrepreneur toutes modifications qu'il jugera nécessaires.

Parements stratifiés, lamifiés, replaqués

Les ouvrages en stratifié, lamifié, placages, etc. devront dans tous les cas présenter une finition absolument parfaite.

Les coupes, ajustages, joints, etc. devront être très soigneusement réalisés et proprement finis.

Aucune épaufrure du matériau ne sera admise, aucune rayure ou autre défaut sur les parements vus ne sera toléré.

Tous les parements revêtus en stratifié, lamifié, placage, devront être garantis par l'entrepreneur contre les déformations, si minimes soient-elles.

Il appartiendra donc à l'entrepreneur de prendre toutes dispositions utiles à cet effet lors de la fabrication, par le choix du matériau support et du type de colle conforme aux normes, par la mise en place de revêtements dits de contre-balancement, etc.

Pour assurer une finition très soignée, les ajustages des revêtements aux angles et arêtes vives seront réalisés à joints vifs, les revêtements étant chanfreinés afin que l'épaisseur du matériau ne soit pas visible.

Protection des ouvrages finis

Tous les ouvrages du présent lot qui sont susceptibles d'être dégradés ou détériorés devront être protégés jusqu'à la réception.

Cette protection pourra être constituée par des bandes adhésives, par un film plastique, par un vernis ou par tout autre moyen efficace.

Pour la réception, cette protection devra être complètement et soigneusement enlevée par le présent lot.

Tous les angles vifs et arêtes des ouvrages en bois tels que huisseries, bâtis, etc. devront être protégés pendant la durée du chantier par des baguettes ou autres procédés efficaces.

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.1 MOBILIERS SPECIFIQUES

HALL D'ENTREE - ADMINISTRATION

2.1.1 Banque d'accueil côté secrétariat principal



Fourniture et pose de plan de travail dont partie pleine sous plan, en panneaux stratifié ép.18mm min.

Caractéristiques et dimensions indicatives :

- 1 plan de travail 380x50cm prf
- 1 caisson plein sous plan 80x 80x50cm prf (adjacent bureau secrétaire)
- 1 caisson plein sous plan avec adaptation poteau béton (côté façade)

Coloris stratifié : au choix architecte (uni, décor bois)

Quantité et localisation :

Prévoir 1 banque d'accueil côté secrétariat principal :

C2 - Bureau secrétariat principal, BAT B, RDC (cf. plans architecte).

HALL D'ENTREE - ENSEIGNEMENT

2.1.2 Casiers collégiens multi box colorés

Fourniture et pose de casiers multi box



Caractéristiques :

Réalisés intégralement (corps et portes) en stratifié, assemblage rapide par insertion et vissage des panneaux stratifiés (toit, plancher, étagères et partie supérieures).

Montage par bloc de 2 à 3 colonnes permettant la réalisation de meubles ou de batteries complètes (suivant plan architecte)

Charnières inox, visserie inox, invisible en façade. Les armoires reposent sur des longerons en aluminium anodisé de section rectangulaire 50x30mm, avec pieds vérins

réglables en nylon armé de fibres de verre incorrodable.

Fermeture par porte-cadenas (type intégré, différents modèles/systemes à proposer à l'architecte pour validation).

Compris : toutes sujétions de finitions et d'habillage des faces vues (côtés, couverture, découpes intégration porte-cadenas, etc.)

Coloris stratifié : au choix architecte - mélange jusqu'à 5 coloris (uni, décor bois, uni structuré)

Dimensions indicatives d'un casier : 40 x 40 ou 45 x 35cm ht

Quantité et localisation :

Prévoir 120 casiers collégiens :

G1 - Hall BAT A, RDC (cf. plans architecte).

RESTAURATION

2.1.3 Aménagement de 5 alcôves avec banquettes et tables suspendues

Fourniture et exécution des aménagements des 5 alcôves avec banquette et table suspendue.



Caractéristiques :

Ensembles menuisés finition stratifié. 5 alcôves réalisées intégralement sur mesure avec adaptation des cas particuliers (poteau à intégrer, table...)

Visserie inox, invisible en façade.

Compris : toute sujétion de fourniture et d'exécution

Coloris stratifié : au choix architecte (uni, décor bois, uni structuré)

Dimensions indicatives d'une alcôve : 205 x 121cm

Cf. plans spécifiques 'alcôves restauration' architecte.

Quantité et localisation :

Aménagement des 5 alcôves de la salle à manger collégiens RDC, BAT A. (cf. plans architecte)

2.1.4 Meubles divers

Fourniture et pose de meubles de restauration pour sauces, micro-onde, frigo-top, pain, verre.

2.1.4.1 Meuble sauces 1

Caractéristiques :

Ensemble menuisé composé de 3 éléments formant bloc une fois assemblés.

Finition stratifié coloris au choix, avec repose plateaux

Réalisés intégralement sur mesure, compris adaptation pour raccords fluides.

Complément de fixation murale possible si invisible (mur béton).

Visserie inox, invisible en façade.

Compris toute sujétions de fourniture et d'exécution et de réglage.

Dimensions hors tout : 380x90x150cm ht

Cf. plans spécifiques 'meubles sauces' architecte.

Quantité et localisation :

Prévoir dans la salle à manger collégien RDC, BAT A (proche plonge) :

- 1 meuble frigo top + micro-ondes (120x60x150cm ht) avec porte de placard battante pour le meuble frigo-top (60x147cm ht) réalisée en stratifié, avec charnières adaptées pour ouvertures à plus de 90°, avec découpe pour poignées et chants plaqués.

- 1 meuble micro-ondes + condiments/pain/eau (240x90x100cm ht) avec porte de placard battante pour le micro-ondes (60x57 cm ht) réalisée en stratifié, avec charnières adaptées pour ouvertures à plus de 90°, avec découpe pour poignées et chants plaqués.

- 1 meuble rangement verres (80x90x150cm ht)

(cf. plans architecte)

2.1.4.2 Meuble sauces 2

Caractéristiques dito article précédent, **mais** 1 seul élément au lieu de 3.

Pas de meuble frigo top + micro-ondes.

Pas de meuble rangement verres.

Quantité et localisation :

Prévoir dans la salle à manger collégien RDC, BAT A (proche salle à manger commensaux)

- 1 meuble micro-ondes + condiments/pain/eau (240x90x100cm ht)

(cf. plans architecte)

ESPACE 3C

2.1.5 Banque de prêt/accueil (2 postes)

Fourniture et pose d'une banque de prêt/accueil type médiathèque (2 postes).



Caractéristiques :

Ensemble menuisé finition stratifié ép. 18mm min. et tasseaux bois décoratif (classement au feu M3).

L'ensemble formant bloc avec l'accueil PMR décrit ci-après.

Réalisé intégralement sur mesure, visserie inox, invisible en façade.

Compris toute sujétions de fourniture et d'exécution

Dimensions indicatives : 252 x 80 x 76cm ht

Coloris stratifié : au choix architecte (uni, décor bois, uni structuré)

Finition lames bois : couleur des lames bois couleur blanc sur nuancier, au choix de l'architecte.

Cf. plans spécifiques 'banque de prêt/accueil 2 postes' architecte.

Quantité et localisation :

1 banque de prêt dans l'espace consultation 3C RDC, BAT A (cf. plans architecte).

2.1.6 Accueil PMR - rangement bas - étagères

Fourniture et pose d'un module accueil adapté aux personnes à mobilité réduite avec 1 rangement bas et des étagères.



Caractéristiques :

Ensemble menuisé finition stratifié. L'ensemble formant bloc avec la banque de prêt décrite ci-dessus.

Réalisés intégralement sur mesure, compris adaptation au poteau existant.

Visserie inox, invisible en façade.

Compris toute sujétions de fourniture et d'exécution

Dimensions indicatives : 226 x 80 x 76cm ht

Cf. plans spécifiques 'accueil PMR - rangement bas - étagère' architecte.

Quantité et localisation :

1 accueil PMR dans l'espace consultation 3C RDC, BAT A (cf. plans architecte).

2.1.7 Meubles de rangements mobiles

Fourniture et mise en place de 2 meubles de rangements sur roulettes, coordonnés avec la banque de prêt.



Caractéristiques :

Ensemble menuisé en mélaminé et tasseaux bois décoratif (classement au feu M3).

Réalisés sur mesure, visserie inox, invisible en façade.

Compris toute sujétions de fourniture et d'exécution

Coloris au choix architecte

Dimensions indicatives : 154 x 40 x 76cm ht

Finition lames bois : couleur des lames bois de couleur blanc sur nuancier, au choix de l'architecte.

Cf. plans spécifiques 'meuble de rangement sur roulette' architecte.

Quantité et localisation :

2 meubles de rangement sur roulettes dans l'espace consultation 3C RDC, BAT A (cf. plans architecte)

ENSEIGNEMENT

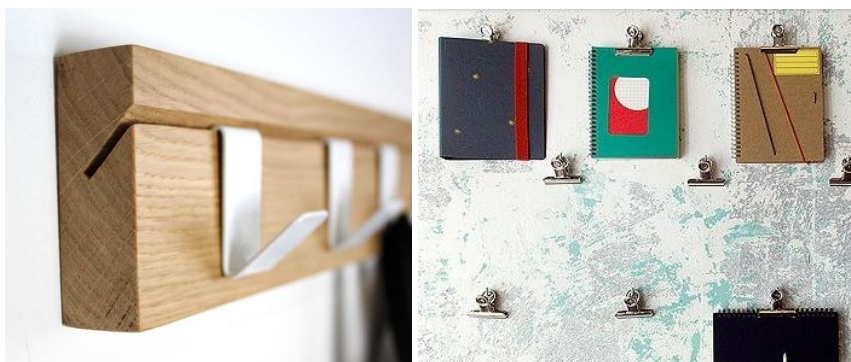
2.1.8 Système d'affichage travail en cours

Fourniture et pose de système d'affichage mural, composé d'un tasseau bois en chêne à fixer au mur, et de pinces 'à papier' à fixer sur le tasseau.

Caractéristiques :

Tasseau bois en chêne 7x2cm, fixation au mur invisible (mur béton ou plâtre selon plans).

Pinces dites 'à papier' ou 'à dessin', en métal couleur nickelé. Largeur des pinces 50mm, avec œillet au niveau de la pince pour fixation vissée sur le tasseau.



Quantité et localisation :

Prévoir 1 pince tous les 0,5m.

Prévoir 5ml par salle :

4 salles banalisées BAT A

5 salles banalisées BAT C

(cf. plans architecte)

2.1.9 Façade placard à portes battantes pliantes

Fourniture et pose de façade de placard à portes battantes et pliantes.

Caractéristiques :

Les dimensions seront de mur à mur et du sol au plafond, prévoir le remplissage avec le plafond si nécessaire par bandeau adapté.

Portes de placard réalisées en panneaux de médium laqués, ép. suivant étude entreprise.

Suspension sur guide haut, guidage rail bas suivant étude entreprise.

Connecteurs haut et bas assurant le guidage et l'anti-déraillement des vantaux, les réglages en hauteur et l'aplomb.

Charnières invisibles, boutons métalliques.

Compris serrures encastrées.

Compris toutes sujétions de fourniture et exécution.

Coloris : au choix de l'architecte.

Quantité et localisation :

2.1.9.1 - Prévoir 1 façade de placard 230x210cm ht :

- salle de musique BAT A, R+2

2.1.9.2 - Prévoir 2 façades de placard 180x270cm ht :

- laboratoire/collection BAT A, R+2

(cf. plans architecte)

2.1.10 Façade placard à portes coulissantes

Fourniture et pose de façade de placard à portes coulissantes, hauteur sol/plafond.

Caractéristiques :

Les dimensions seront de mur à mur et du sol au plafond, prévoir le remplissage avec le plafond si nécessaire par bandeau adapté.

- Encadrement par des profilés montants, traverses hautes et basses en aluminium extrudé revêtu d'une finition laquée (couleur au choix architecte)
- Remplissage par des panneaux de particules de 10mm d'ép., parements 2 faces revêtues d'un placage stratifié (décor au choix architecte)
- Guidage des vantaux assuré par des profilés à fixer au plafond et au sol : rails hauts et bas en aluminium extrudé revêtu d'une finition laquée
- Connecteur bas amovibles, rétractables et télescopiques avec roulettes montées sur roulement à bille et crochets à clipper dans le rail bas, assurant le guidage et l'anti-déraillement du vantail, les réglages en hauteur et l'aplomb des vantaux
- Connecteurs hauts permettant le guidage du vantail dans le rail haut à l'aide de roulettes montées sur roulement à billes

Système frein-positionneur situé dans le rail haut pour ralentir et bloquer provisoirement le vantail dans une position choisie

- Joints amortisseurs en caoutchouc sur champs, champlat de butée, etc.

Compris toutes sujétions de fourniture et exécution.

Coloris : au choix de l'architecte.

Quantité et localisation :

Prévoir 2 façades de placard 162x283cm ht :

- chambres simple BAT A, R+1 (cas particulier)

(cf. plans architecte)

2.1.11 Aménagement intérieur des placards par étagères

Fourniture et exécution des aménagements intérieurs des placards.

Caractéristiques :

Corps de meuble et étagères en panneaux mélaminé chants plaqués, ép. suivant étude entreprise.

Aménagement intérieur comportant 1 cloison intermédiaire, et de chaque côté 6 étagères posées sur crémaillères encastrées.

Compris toutes sujétions de fourniture et exécution.

Quantité et localisation :

Ensemble des placards des articles 2.1.9 et 2.1.10 précédents.

ENSEMBLE DES BATIMENTS

2.1.12 Cimaises

Fourniture et pose de cimaise pour accrochage.



Caractéristiques :

Matériau : rail aluminium discret.

Fils/Tiges : transparent type perlon avec embout à glisser dans le rail, fonction stop (empêche l'embout de sortir du rail). Longueur du fil adaptée à la hauteur de la pièce (affichage hauteur des yeux). Prévoir 2 Fils avec embout/ml



Crochets : alu de forme simple, au choix de l'architecte.

Compris toutes sujétions de finition, raccord et fixation (mur béton ou plâtre).

Quantité et localisation :

Prévoir 18ml de cimaise :

- Hall d'entrée principale, RDC, BAT B,

Prévoir 12ml de cimaise :

- espace convivialité 3C, RDC, BAT A,

Prévoir 9ml de cimaise :

- foyer collégiens RDC, BAT A

(cf. plans architecte)

2.1.13 Plans de travail avec retombée cache-câble



Fourniture et pose de plans de travail en panneaux stratifiés (ht comprise entre 76 et 80cm)

Caractéristiques :

Panneaux stratifié ép. 19mm min, chants plaqués. Réalisation sur-mesure.

Prévoir 1 retombée en L cache-câble 10x10cm ht, fixée en arrière sur ossature bois ou métal laqué caché.

Prévoir 1 découpe passe-câble/1ml, finition soignée et chants plaqués

Prévoir 1 joue pleine toute hauteur par plan de travail : (latérale ou pied intermédiaire selon besoin et configuration)

Fixation murale invisible.

Compris toutes sujétions de finition, découpe (poteau à intégrer) et fixation (mur béton ou plâtre).

Coloris stratifié : au choix architecte (décor uni).

Quantité et localisation :

- bureau maintenance RDC, BAT A (dim. indicatives : 60x193)

- détente des personnels RDC, BAT A (dim. indicatives : 60x90)

(cf. plans architecte).

2.1.14 Plans de travail avec pieds intermédiaires pleins

Fourniture et pose de plans de travail en panneaux stratifiés.

Caractéristiques dito article précédent, mais profondeur 80 cm avec 2 pieds intermédiaires au lieu de 1.

Quantité et localisation :

- bureau B6 montage vidéo RDC, BAT B (dim. indicatives : 80x432)

(cf. plans architecte)

2.1.15 Plan de travail avec pieds intermédiaires et côtés pleins

Fourniture et pose de plans de travail en panneaux stratifiés (ht comprise entre 76 et 80cm)

Caractéristiques :

Panneaux stratifié ép. 19mm min. chants plaqués. Réalisation sur-mesure.

Prévoir 2 pieds intermédiaires et 2 côtés latéraux pleins toute hauteur par plan de travail

Fixation murale par console en acier laqué.

Rq : pas de retombée cache câble ou découpe passe câbles : prises au-dessus du plan de travail.

Compris toutes sujétions de finition et fixation (mur béton ou plâtre).

Coloris stratifié : au choix architecte (décors uni)

Quantité et localisation :

- espace polyvalent/arts plastiques R+2, BAT A (dim. indicatives : 60x660)

- salle de musique R+2, BAT A (dim. indicatives : 60x810) *(cf. plans architecte)*

2.1.16 Plans de travail simple

Fourniture et pose de plans de travail en panneaux stratifiés.

Caractéristiques dito article 2.1.13, mais sans retombée et découpe cache câble (non informatisé).

Quantité et localisation :

- coin repro 3C RDC, BAT A (dim. indicatives : 60x200)
 - repro administration RDC, BAT B (dim indicatives: 60x140)
- (cf. plans architecte)

2.1.17 Plans de travail 'derrière vitrage'

Fourniture et pose de plans de travail en panneaux stratifiés (ht comprise entre 96 et 100cm)



Caractéristiques :

Panneaux stratifié ép. 19mm min, chants plaqués.

Réalisation sur-mesure et soignée à cause de la configuration particulière derrière un mur vitré.

Prévoir 1 goulotte passe-câble esthétique en tôle d'aluminium laquée pliée (ou goulotte passe-câble en plastique + 1 retombée cache-câble 10cm ht,) fixée sous plan.

Prévoir 1 découpe passe-câble/1ml, finition soignée et chants plaqués

Fixation murale par console en acier laqué possible sur les côtés, mais impossible côté vitrage.

Prévoir 1 support cadre et des pieds en tube d'acier carré finition laqué (nombre suivant étude entreprise) selon besoin et configuration.

Compris toutes sujétions de finition, découpe (poteau à intégrer) et fixation (mur béton ou plâtre).

Coloris stratifié : au choix architecte (décor uni)

Quantité et localisation :

- bureau CPE RDC, BAT A (dim. indicatives : 60x268)
 - bureau vie scolaire RDC, BAT A (dim. indicatives : 60x480)
 - bureau surveillant RDC, BAT A (dim. indicatives : 60x380)
- (cf. plans architecte)

2.1.18 Etagères rangement papier

Fourniture et pose d'étagère dédiées au rangement papier, en panneaux alvéolaires.

Caractéristiques :

Panneaux alvéolaires, finition stratifié, chants plaqués.

Réalisation sur mesure dans la niche plâtre prévue à cet effet.

Fixation murale invisible.

Compris toutes sujétions de finition et fixation.

Coloris stratifié : au choix architecte.

Quantité et localisation :

5 étagères

Coin repro administration RDC, BAT B (dim. indicative : 40x60 prf)

(cf. plans architecte)

2.2 PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE)

HALL D'ENTREE : PSE 1

2.2.1 Assises/bancs fixes sur mesures

Fourniture et pose d'assises fixes type bancs de formes asymétriques et de tailles variées.



Caractéristiques :

Forme : polygonales sur mesures

Matériau : structure bois, assise et façades pleines en panneau stratifié ép. 18mm min.

Socle/plinthe : en retrait, 2cm ht, avec système de fixation au sol (béton + peinture).

Coloris stratifié : au choix architecte dans la gamme (uni, décor bois, uni structuré)

Cf. plans spécifiques 'Hall d'entrée assises fixes'

2.2.1.1 Assise/banc fixe XL

Caractéristiques dito article précédent.

Dimensions indicatives hors tout : 180 x 90 x 50cm ht

Quantité et localisation :

Prévoir 2 assises/bancs fixes XXL :

- hall d'entrée principal RDC, BAT B

2.2.1.2 Assise fixe M

Caractéristiques dito article précédent.

Dimensions indicatives hors tout : 120 x 90 x 50cm ht

Quantité et localisation :

Prévoir 1 assise/banc fixe M :

- hall d'entrée principal RDC, BAT B

2.2.1.3 Assise fixe S

Caractéristiques dito article précédent.

Dimensions indicatives hors tout : 90 x 60 x 50cm ht

Quantité et localisation :

Prévoir 1 assise/banc fixe S :

- hall d'entrée principal RDC, BAT B

ESPACE 3C : PSE 2

2.2.2 Alcôves acoustiques 'consultation numérique'

Fourniture et mise en place de mobilier manufacture avec possibilité de connexion électrique et connexion réseau.

Caractéristiques :

Ensemble formant 1 U, comprenant des modules d'assises, de cloison, et une table avec pied central.

Dimension hors tout : 243x160x130cm ht

Matériau : structure panneaux de bois, remplissage matelas de mousses polyéther haute résilience et multi-densité

Finition : Textile non feu M1



Electrification : sur le module technique ou sur table au choix

Tissus : catégorie 1 dans le catalogue fournisseur

Coloris : au choix architecte dans la gamme du fabricant

Dimensions : 243 x 160 x 130cm ht

Quantité et localisation :

Prévoir 2 alcôves acoustiques 'consultation numérique' :

- espace consultation du 3C RDC, BAT A

(cf. plans architecte)

ENSEMBLE DES BATIMENTS : PSE 3

2.2.3 Casiers collégiens multibox colorés

Fourniture et pose de casiers collégiens multibox caractéristiques dito article 2.1.2

Quantité et localisation :

Prévoir 120 casiers collégiens supplémentaires:

- Hall BAT A, RDC

(cf. plans architecte)